



COGEFI FORMATION

EXPLOITANT EN TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

1 AN

EN ALTERNANCE

TITRE PROFESSIONNEL*

...

RYTHME : 4 JOURS / 1 JOUR

CONTRAT D'APPRENTISSAGE, DE PROFESSIONNALISATION



EN BREF

TARIF



Retrouvez nos tarifs et nos modes de financement sur notre

SITE INTERNET

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE



01 64 68 77 64
contact-pole-btsli-
cence@cogefi.com

QUALITÉ



Les indicateurs de qualité figurent sur notre site internet :

INDICATEURS DE PERFORMANCE



CERTIFICATION

*La formation prépare au passage du titre professionnel d'« Exploitant en transport routier de marchandises » de Niveau 4, inscrit au RNCP par France Compétences et publié au Journal Officiel du 12/06/2025 sous le code RNCP40992, code NSF 311n. Titre professionnel sous l'autorité et délivré par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion. Date d'échéance de l'enregistrement: 23/08/2030.

PUBLICS CONCERNÉS



Étudiants
Salariés
Demandeurs d'emploi

PRÉSENTATION

La formation d'Exploitant en transport routier de marchandises prépare aux métiers stratégiques du secteur transport et logistique. Cette formation professionnalisante développe les compétences nécessaires pour concevoir, organiser et piloter des prestations de transport routier de marchandises.

Les futurs exploitants apprennent à **étudier la faisabilité des demandes de transport**, à tarifier les prestations, à affecter les moyens adaptés et à **coordonner l'exécution des opérations**. Ils acquièrent également les compétences pour encadrer une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur.

Cette formation répond aux besoins du marché en formant des professionnels capables d'optimiser la performance opérationnelle tout en respectant les contraintes environnementales et réglementaires du secteur.

LES COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de la formation, le titulaire du titre conseiller de vente sera capable de :

Concevoir et organiser des prestations de transport routier de marchandises

Étudier la faisabilité des demandes de transport routier de marchandises

Tarifier les demandes de transport, y compris affrétées, et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres

Affecter, affréter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport routier de marchandises

Mettre en œuvre et piloter les opérations de transport jusqu'à la clôture des dossiers

Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur

Coordonner l'exécution de chaque opération de transport

Renseigner les tableaux de suivi et contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise

OBJECTIFS DE LA FORMATION

➤ Dans le respect des différentes réglementations applicables au transport de marchandises, l'exploitant en transport routier de marchandises organise **l'ensemble des prestations de transport de marchandises** dans un souci d'optimisation des moyens humains et matériels, des conséquences de l'activité sur l'environnement et de satisfaction clientèle.

LES MÉTHODES MOBILISÉES

Cours en présentiel ou / et distanciel

Cas pratiques et mises en situation professionnelles

Accompagnement

Entretiens de suivi

Accompagnement par un référent chargé de suivi Cogefi et un tuteur / maître d'apprentissage en entreprise

LES CONDITIONS D'ADMISSION

➤ Aucun pré-requis

Les admissions se font après étude du dossier de candidature, tests d'admission et entretien. La réception des dossiers se fait toute l'année.

+ Le « plus » : Personnes organisées, communication, capacité d'analyse. Appétence pour la logistique, les outils informatiques.

**LES « PLUS »
DE LA FORMATION**

**« UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE
ET RESPECTANT LES ATTENTES DU MARCHÉ »**

...

1



COGEFI FORMATION

EXPLOITANT EN TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

1 AN

EN ALTERNANCE

TITRE PROFESSIONNEL*

...

RYTHME : 4 JOURS / 1 JOUR

CONTRAT D'APPRENTISSAGE, DE PROFESSIONNALISATION



PROGRAMME

RÉFÉRENT(E) HANDICAP

Pour toute information concernant l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter notre Référente handicap afin de définir, dans la mesure du possible, les adaptations, aménagements et ou orientations nécessaires.

Contact Référente handicap :

Caroline TESSONT

Téléphone : 01.64.68.69.46

Email : caroline@cogefi.com

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

➤ Période en entreprise :

Le candidat qui se présente à une session d'examen du titre ou du certificat de compétences professionnelles « Mettre en œuvre et piloter les opérations de transport jusqu'à la clôture des dossiers » après un parcours de formation réalise ce document à partir d'une période en entreprise, d'une durée minimale de 210 heures. Cette période est obligatoire pour se présenter aux épreuves du titre ou du certificat de compétences professionnelles. Le candidat présente une preuve de cette période auprès du responsable de la session d'examen. Cette preuve est conservée avec les éléments du dossier du candidat. La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour les contrats d'alternance.

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise le document exigé dans le cadre de la modalité questionnement à partir de production(s) à partir de son activité professionnelle. Ce candidat est soumis à l'intégralité des modalités d'évaluation précisées dans ce référentiel d'évaluation.

➤ Mise en situation professionnelle : 04 h 30 min

À partir des documents, des données, des demandes et des commandes de clients et des consignés, le candidat constitue un dossier technique rédigé sous traitement de texte incluant les travaux demandés sous tableur. Il travaille sur poste informatique. La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance.

➤ Entretien technique : 00 h 30 min

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. Pendant 20 minutes, le candidat consulte ses travaux, en dehors de la présence du jury. Ce temps de préparation n'est pas décompté des 30 minutes. Dans un premier temps, le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux. Puis le jury interroge le candidat sur :

- Les éléments relatifs à la réglementation sociale en vigueur dans les

Concevoir et organiser des prestations de transport routier de marchandises

- Analyse des besoins clients et des caractéristiques des marchandises
- Étude des réglementations du transport national et international
- Organisation des chargements, tournées et solutions de transport
- Sélection des véhicules, conducteurs et solutions d'affrètement
- Calcul des coûts, marges et tarifs de transport
- Élaboration d'offres techniques et commerciales
- Optimisation des moyens humains, matériels et du fret retour
- Suivi de la planification et anticipation des dysfonctionnements

Mettre en œuvre et piloter les opérations de transport jusqu'à la clôture des dossiers

- Gestion des opérations de transport et suivi des conducteurs
- Application de la réglementation sociale et des règles de sécurité
- Gestion des aléas, incidents et litiges transport
- Contrôle des documents réglementaires et administratifs
- Coordination avec les conducteurs et sous-traitants
- Suivi des coûts, de la rentabilité et des indicateurs qualité
- Analyse des performances et mise en place d'actions correctives
- Clôture et traçabilité des dossiers de transport

Programme fourni à titre indicatif et non contractuel pouvant faire l'objet de modifications

transports routiers de marchandises.

- Les critères d'affectation et de planification des moyens matériels et humains, y compris ceux tenant compte des situations de handicap.

➤ Questionnement à partir de production(s) : 00 h 30 min

Le questionnement est réalisé après l'entretien technique. Le questionnement est un échange entre le candidat et le jury, basé exclusivement sur le document rédigé par le candidat à l'aide d'un logiciel de traitement de texte. Le jury prend connaissance de ce document en amont du questionnement. Le jury interroge le candidat à partir d'un guide de questionnement.

➤ Entretien final : 00 h 30 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie que le candidat possède une représentation satisfaisante du métier et qu'il situe correctement le rôle et la fonction d'un exploitant en transport routier de marchandises et évalue son appropriation de la culture professionnelle.

➤ Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 06 h 30 min

MÉTIER(S) / DÉBOUCHÉS

➤ Agent d'exploitation en transport routier de marchandises

➤ Agent de planning

➤ Affréteur

➤ Assistant ou technicien d'exploitation en transport routier de marchandises

➤ Dispatcheur de marchandises

➤ Employé du service exploitation

➤ Employé du service après-vente (SAV) du transport routier de marchandises

➤ Employé litiges transport routier de marchandises / Litigeur transport

➤ Exploitant jour transport routier de marchandises

➤ Exploitant nuit transport routier de marchandises

➤ Technicien de planning transport routier de marchandises



Mise à jour le 19/05/2026



34 BOULEVARD DE NESLES, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

➤ EMAIL : CONTACT@COGEFI.COM

➤ TÉLÉPHONE : 01 64 68 77 64

COGEFI.COM

